



Conseil économique et social

Distr. limitée
27 octobre 2003
Français
Original: anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Conseil d'administration
Session budgétaire extraordinaire de 2003
1er-2 décembre 2003
Points 3 et 4 de l'ordre du jour provisoire*

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Budget d'appui biennal pour l'exercice 2004-2005 et budget d'appui révisé de l'exercice biennal 2002-2003

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné les rapports de la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) concernant le budget d'appui biennal pour l'exercice 2004-2005 (E/ICEF/2003/AB/L.14) et le budget d'appui révisé de l'exercice biennal 2002-2003 (E/ICEF/2003/AB/L.13). À l'occasion de l'examen de la question, le Comité s'est entretenu avec des représentants de la Directrice générale, qui lui ont fourni des informations complémentaires.

Mode de présentation

2. Le Comité consultatif relève les améliorations apportées à la présentation globale du document budgétaire, comme suite à ses recommandations antérieures (voir E/ICEF/2001/AB/L.11, par. 2 et 3). Le Comité rappelle qu'il avait recommandé de fournir des informations sur les progrès accomplis dans l'élaboration d'outils plus précis de mesures de la performance et des résultats escomptés dont l'administration de l'UNICEF serait tenue comptable (E/ICEF/2001/AB/L.11, par. 4). Le Comité a procédé à un échange de vues avec la Directrice générale sur l'exécution du programme et les résultats obtenus en 2002 [E/ICEF/2003/4 (Part II)]. Le Comité note que l'établissement de rapports axés sur les résultats a progressé en 2002 grâce à la mise au point d'un ensemble

* E/ICEF/2003/14.



d'indicateurs de référence qui permettent de mesurer les progrès accomplis. Il a été informé qu'en outre l'UNICEF a fourni au personnel en 2003 une orientation et des matériels de formation détaillés sur la planification et la gestion des programmes axés sur les résultats. On s'attache actuellement à systématiser la présentation d'informations sur les résultats et les indicateurs clefs de gestion dans les rapports annuels des bureaux de pays. Le prochain projet de budget biennal rendra compte des progrès réalisés dans ce domaine.

3. Le Comité consultatif compte que de nouvelles améliorations seront apportées dans la mesure de l'exécution des programmes et dans la présentation des indicateurs de succès. À son avis, la présentation des programmes de l'UNICEF axée sur les résultats devrait être plus spécifique, faisant ressortir clairement dans quelle mesure les principaux résultats obtenus ont contribué à la réalisation des objectifs et des réalisations escomptées, à commencer par les priorités indiquées dans le plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF.

4. Le Comité consultatif est conscient que la mise en oeuvre de la budgétisation axée sur les résultats est encore dans sa phase initiale à l'UNICEF, comme d'ailleurs dans les autres organismes du système des Nations Unies, et que la procédure sera affinée progressivement à la lumière de l'expérience acquise dans le domaine de la mesure des performances et de l'application des méthodes de gestion axée sur les résultats. À cet égard, le Comité consultatif recommande à l'UNICEF de maintenir une étroite collaboration avec les autres fonds et programmes qui ont mis en place des systèmes de gestion axée sur les résultats (voir par exemple le document DP/2003/28, par. 22 et 23), dans le but d'unifier leur terminologie (voir également par. 18 ci-dessous). Les termes employés par l'UNICEF et leur définition devraient figurer dans les budgets ultérieurs, à l'annexe Terminologie.

5. L'organigramme de l'UNICEF qui figure dans le document E/ICEF/2003/AB/L.14 indique les principales unités administratives au siège et dans les bureaux extérieurs pour 2004-2005. Le Comité consultatif demande qu'à l'avenir on lui fournisse, au moment où il examinera les prévisions budgétaires, un organigramme qui précise le nombre de postes dans chaque unité au siège.

Ressources

6. Le Comité consultatif note les prévisions de recettes positives de l'UNICEF pour l'exercice biennal 2004-2005. Comme il ressort du tableau 1 du document E/ICEF/2003/AB/L.14, le montant total des ressources prévues pour l'exercice biennal 2004-2005 (y compris un solde d'ouverture de 707 millions de dollars) s'élèverait à 4 082 100 000 dollars, soit une augmentation de 21,8 % par rapport au montant total des ressources prévues pour l'exercice biennal 2002-2003 (3 351 800 000 dollars). Pour 2004-2005, les ressources imputées au budget ordinaire devraient se chiffrer au total à 1 584 200 000 dollars, soit une augmentation de 26 % par rapport au montant total des ressources ordinaires prévues pour 2002-2003 (1 257 200 000 dollars). Les autres ressources devraient se chiffrer à 2 milliards 209 millions de dollars pour 2004-2005, contre 1 milliard 607 millions de dollars pour 2002-2003, soit une augmentation de 37,5 %, tandis que le montant total des ressources au titre des fonds d'affectation spéciale devrait s'élever à 288,9 millions de dollars, contre 487,6 millions de dollars pour 2002-2003, soit une diminution de 40,7 %.

7. Le Comité consultatif a été informé que les recettes provenant du secteur privé, qui devaient se chiffrer à 901 millions de dollars pour 2004-2005 (480 millions de dollars pour 2004 et 421 millions de dollars pour 2005), contre 805 millions de dollars pour 2002-2003 (voir E/ICEF/2003/AB/L.14, tableau 1 et annexe IV), seraient révisées à la hausse, leur montant s'établissant à 1 milliard 40 millions de dollars (536 millions de dollars pour 2004 et 504 millions de dollars pour 2005).

8. Le tableau 2 du document budgétaire indique les prévisions de ressources révisées pour 2002-2003, par rapport aux montants initialement prévus. Le montant des ressources ordinaires, qui s'établissait selon les prévisions à 1 milliard 173 millions de dollars (déduction faite du solde d'ouverture de 100 millions de dollars et compte tenu de l'ajustement pour remboursement des impôts, de 15,8 millions de dollars, comme indiqué dans la note de bas de page accompagnant le tableau 2) augmenterait de 15 %, s'établissant à 1 milliards 349 millions de dollars selon les prévisions révisées. Les autres ressources (à l'exclusion des fonds d'affectation spéciale) passeraient de 1 milliard 220 millions de dollars (montant prévu pour 2002-2003) à 1 milliard 505 millions de dollars selon les prévisions révisées, soit une augmentation de 23 %.

II. Budget d'appui biennal – prévisions de dépenses pour 2004-2005

9. Pour 2004-2005, le montant brut des prévisions de dépenses imputées aux ressources ordinaires se chiffre à 684,9 millions de dollars (montant net : 528,5 millions de dollars), contre 566,2 millions de dollars (montant net : 477,9 millions de dollars) pour 2002-2003 (E/ICEF/2003/AB/L.14, tableau 1). Le montant brut du budget proposé pour 2004-2005 accuse une augmentation de 118,7 millions de dollars, dont une augmentation en volume de 45 millions de dollars et une hausse des coûts de 73,7 millions de dollars. Les principaux postes d'augmentation/diminution sont passés en revue dans le résumé des propositions (par. 34 à 37) et apparaissent au tableau 3 du document budgétaire.

10. Le montant estimatif des recettes et des ajustements à inscrire au budget d'appui biennal s'élève à 156,4 millions de dollars pour 2004-2005 (y compris un montant recouvré de 129,6 millions de dollars), contre 88,3 millions de dollars pour 2002-2003 (y compris un montant recouvré de 61,5 millions de dollars). Les montants recouverts sont censés couvrir les dépenses d'appui au programme et les dépenses de gestion et d'administration. Les méthodes utilisées actuellement pour le recouvrement sont examinées brièvement au paragraphe 5 et récapitulées à l'annexe VI du document E/ICEF/2003/AB/L.14. Le Comité note qu'un taux de recouvrement moyen de 8 % est appliqué pour calculer le montant des recouvrements au titre des Autres ressources. Le Comité a été informé que la politique révisée de recouvrement approuvée par le Conseil d'administration dans sa décision 2003/9 serait réexaminée à la fin de l'exercice biennal 2004-2005.

11. Le nombre total de postes proposés au titre du budget d'appui pour 2004-2005 est de 2 717 (930 administrateurs recrutés sur le plan international, 258 administrateurs recrutés sur le plan national et 1 529 agents des services généraux et d'autres catégories), contre 2 523 postes autorisés pour 2002-2003

(859 administrateurs recrutés sur le plan international, 243 administrateurs recrutés sur le plan national et 1 421 agents des services généraux et d'autres catégories). Pour 2004-2005, on prévoit donc une augmentation de 194 postes (71 administrateurs recrutés sur le plan international, 15 administrateurs recrutés sur le plan national et 108 agents des services généraux et d'autres catégories). Le Comité a pris note que les postes supplémentaires comprennent des postes précédemment financés au moyen de crédits ouverts pour du personnel temporaire ou au moyen des fonds alloués aux programmes et que l'on propose de transformer en postes permanents imputés au budget d'appui (voir E/ICEF/2003/AB/L.14, par. 22, 39, tableau 6 et tableau récapitulatif IV). Le Comité a reçu des informations détaillées sur les modifications de postes au siège et hors siège. Il observe que les augmentations de postes les plus nombreuses, toutes sources de financement confondues, sont celles qui concernent les administrateurs recrutés sur le plan international aux classes P-5 et P-4 (23 et 20 postes supplémentaires, respectivement), alors que pour les classes P-3 et P-2/1 et pour les administrateurs recrutés sur le plan national, les augmentations sont comparativement moindres (7, 14 et 13 postes supplémentaires, respectivement) (voir E/ICEF/2003/AB/L.14, tableau récapitulatif V). De l'avis du Comité, il est nécessaire de renforcer le programme de l'UNICEF à l'intention des jeunes administrateurs recrutés sur le plan international et d'intensifier leur recrutement. Le Comité recommande également de renforcer la coopération et l'échange d'expériences avec les autres fonds et programmes qui ont mis en place des programmes analogues (voir par exemple le document DP/2001/24, par. 27).

12. Le tableau récapitulatif IV du document budgétaire indique le montant total (net) des reclassements de poste proposés pour 2004-2005. Comme indiqué au paragraphe 39 du document E/ICEF/2003/AB/L.14, pendant l'exercice en cours, la Directrice générale, a opéré des reclassements jusqu'à la classe P-5 en les compensant selon que de besoin, dans les limites du montant total des crédits ouverts, conformément aux pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil d'administration. Des informations ont été fournies au Comité consultatif concernant les reclassements proposés à D-1 et D-2 au siège et dans les bureaux extérieurs. Pour le siège, la Directrice générale propose de reclasser de P-5 à D-1 les postes de directeur et chef du Bureau de la Directrice générale et de directeur du Bureau des partenariats publics; en ce qui concerne les bureaux extérieurs, il est proposé de reclasser de D-1 à D-2 les postes de représentant en Afghanistan et en République démocratique du Congo et de P-5 à D-1 les postes de représentant en Iraq, au Niger, dans le territoire palestinien occupé et en Afrique du Sud. Le Comité consultatif a déjà exprimé dans le passé ses préoccupations quant aux propositions de reclassements de poste dans les fonds et programmes des Nations Unies, en particulier aux classes D-1 et D-2, estimant que ces reclassements doivent être le résultat de changements importants dans la nature et l'ampleur des responsabilités qui s'attachent aux postes en question. Le Comité recommande au Conseil d'administration de garder ces considérations à l'esprit lorsqu'il examinera les propositions de reclassement de postes aux classes D-1 et D-2 au siège et dans les bureaux extérieurs présentées par l'UNICEF.

Sécurité et préparation aux situations d'urgence

13. Le budget d'appui biennal de l'UNICEF pour 2004-2005 comporte une augmentation en volume de 14 millions de dollars (8,1 millions de dollars pour les

opérations sur le terrain et 5,9 millions au siège) pour la sécurité et la préparation aux situations d'urgence [voir E/ICEF/2003/AB/L.14, par. 12 à 17 et tableau 3, rubrique III.1 a)]. L'UNICEF participe aux dépenses du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité. Une augmentation de 3 millions de dollars est prévue au titre du partage des coûts, dont le montant est porté à 9,7 millions de dollars. Le Comité note que le centre d'opérations d'urgence de l'UNICEF, dont les effectifs sont constitués en partie par du personnel temporaire financé au moyen des Autres ressources, serait financé par imputation au budget d'appui en 2004-2005. Un montant de 900 000 dollars a été prévu dans le budget d'appui à cet effet. En réponse à ses demandes d'éclaircissements, le Comité a été informé que le centre d'opérations d'urgence de l'UNICEF continuerait de fournir un appui complémentaire au centre d'opérations du Secrétariat de l'ONU.

14. La Directrice générale demande, à titre exceptionnel, au Conseil d'administration de l'autoriser à affecter au financement supplémentaire des besoins d'urgence liés à la sécurité, un montant à hauteur de 14 millions de dollars, si nécessaire, une fois utilisés les crédits inscrits au budget d'appui pour la sécurité et la préparation aux situations d'urgence (E/ICEF/2003/AB/L.14, par. 18). Le Comité note que des ressources supplémentaires peuvent être nécessaires pour couvrir différentes dépenses relatives à la sécurité : déplacement d'urgence du personnel et des bureaux, mesures visant à atténuer les effets des déflagrations et mesures de prévention ayant pour objet de minimiser des actes possibles de terrorisme, recrutement de responsables de la sécurité et de gardes supplémentaires et renforcement des dispositifs d'accès aux locaux. L'UNICEF prévoit de continuer de travailler en étroite collaboration avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité afin d'évaluer et de réexaminer ces besoins. Le Comité consultatif souscrit à la demande de la Directrice générale.

Réforme de l'ONU et résultats des programmes

15. Le Comité consultatif relève au paragraphe 19 du document budgétaire que l'UNICEF continue de participer avec les autres fonds et programmes des Nations Unies au travail de simplification et d'harmonisation engagé au niveau interorganisations, en coordination avec le Groupe de développement de l'ONU. Pour les initiatives examinées aux paragraphes 19 à 23 du document E/ICEF/2003/AB/L.14, à la rubrique Réforme de l'ONU et résultats des programmes, la Directrice générale demande un montant total de 14,8 millions de dollars (13,4 millions de dollars pour les bureaux extérieurs et 1,4 million de dollars pour le siège) (E/ICEF/2003/AB/L.14, par. 24 et tableau 3). Un récapitulatif des progrès réalisés dans l'harmonisation des processus de programmation a été fourni au Comité sur sa demande (voir l'annexe I du présent rapport).

Formation

16. Pour les activités d'apprentissage et de formation mentionnées au paragraphe 26 du document budgétaire, la Directrice générale prévoit un montant de 7 millions de dollars (4 160 000 dollars pour les bureaux extérieurs et 2 840 000 dollars pour le siège), soit une augmentation de 1 million de dollars par rapport au crédit approuvé pour la formation (6 millions de dollars) pour l'exercice en cours. Le Comité note que les priorités seraient centrées sur les domaines fonctionnels et organiques et sur les activités qui devront être mises en place ou étoffées en conséquence, ainsi que sur l'organisation des carrières du personnel. Suite à sa

demande, le Comité a reçu une ventilation des dépenses prévues au titre de la formation pour 2004-2005 (voir l'annexe II du présent rapport).

Informatique

17. Les prévisions de la Directrice générale en ce qui concerne les besoins dans le domaine de l'informatique pour l'exercice biennal 2004-2005 font l'objet des paragraphes 76 à 79 du projet de budget. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour 2004-2005 s'élève à 71,6 millions de dollars, soit une augmentation de 43,2 % par rapport à l'exercice en cours (50 millions de dollars). Les dépenses renouvelables, qui se chiffrent à 49,9 millions de dollars, comprendraient seulement les hausses de coûts et la maintenance des projets d'investissement approuvés pour 2002-2003. En outre, un investissement ponctuel de 19,4 millions de dollars est prévu pour 2004-2005 pour le développement des grands systèmes (voir E/ICEF/2003/AB/L.14, tableaux 7 et 8).

18. Le Comité consultatif prend note des informations fournies sur les grands systèmes de l'UNICEF pour le siège et les bureaux extérieurs (E/ICEF/2003/AB/L.14, par. 30 à 33). Un récapitulatif des principales activités achevées en 2002-2003 et prévues pour 2004-2005 et au-delà dans le domaine de l'informatique lui a été communiqué (voir l'annexe III au présent rapport). Il n'est pas convaincu que ces systèmes fourniraient l'appui informatique nécessaire pour la mise en place d'un cadre de gestion axée sur les résultats à l'UNICEF. De surcroît, il est préoccupé par l'augmentation rapide des dépenses d'informatique à l'UNICEF – qui s'établiraient à 71,6 millions de dollars pour 2004-2005 – si on les compare au budget des autres fonds et programmes des Nations Unies dans ce domaine (voir par exemple le document DP/2003/29, par. 18). Le Comité n'ignore pas que les autres fonds et programmes coopèrent pour la mise en oeuvre conjointe du système de planification des ressources, qui doit appuyer le cadre de gestion axée sur les résultats dont ils se sont dotés. L'introduction de ce système offre l'occasion à ces organismes de renforcer la collaboration et l'harmonisation, en même temps qu'elle permet de réaliser des économies, les coûts étant répartis entre les participants sur la base de l'utilisation prévue ainsi que des effectifs et du budget d'appui de chaque organisme (voir par exemple le document DP/2003/28, par. 97, 127 et 134). Le Comité recommande à l'UNICEF d'examiner plus avant les domaines qui se prêteraient à une collaboration avec les autres fonds et programmes, en particulier en ce qui concerne les systèmes informatiques destinés à appuyer les cadres de gestion axée sur les résultats.

III. Budget d'appui révisé de l'exercice biennal 2002-2003

19. La Directrice générale recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ouverture d'un crédit additionnel de 8 millions de dollars au titre du budget d'appui de l'exercice biennal 2002-2003 afin de financer les augmentations de traitement et les dépenses supplémentaires dans le domaine de la sécurité. Les raisons de ces augmentations sont expliquées en détail aux paragraphes 1 à 3 du document E/ICEF/2003/AB/L.13.

20. Dans sa décision 2001/13 (E/ICEF/2001/6), le Conseil d'administration a approuvé un budget d'appui d'un montant brut de 566 169 000 dollars (montant net : 477 869 000 dollars), le montant estimatif des recettes s'élevant à 88 300 000

dollars. L'augmentation des dépenses imputées aux Autres ressources en 2002 a entraîné une augmentation des recettes de 2,9 millions de dollars au titre du recouvrement pour le budget d'appui; en outre, suite à la révision de la politique de recouvrement (voir par. 10 ci-dessus), l'UNICEF table sur un recouvrement supplémentaire de 5,1 millions de dollars en 2003. L'augmentation d'un montant estimatif total de 8 millions de dollars des recettes à inscrire au budget d'appui pour 2002-2003 compenserait l'augmentation de 8 millions de dollars demandée par la Directrice générale au titre du budget d'appui pour 2002-2003 (E/ICEF/2003/AB/L.13, par. 4).

21. Le Comité consultatif recommande au Conseil d'administration d'approuver la demande de la Directrice générale.

Annexe I**Progrès accomplis dans l'harmonisation des processus de programmation****Récapitulatif**

<i>Outil/processus</i>	<i>État</i>
Une fois par cycle de programmation	
Analyse (bilan commun de pays)	Achevé
Articulation de l'appui fourni par l'ONU et des priorités nationales, notamment le DSRP (UNDAF)	Achevé
Analyse conjointe effectuée par les partenaires, définition des rôles et responsabilités respectifs (matrice de résultats)	Achevé
Descriptif de programme de pays : énonce les résultats stratégiques	Achevé
Plan d'action découlant du programme de pays : énonce les résultats plus détaillés et les accords juridiques et de gestion	Achevé
Réunion sur la stratégie conjointe	Achevé
Plan de suivi et d'évaluation de l'UNDAF	Achevé
Annuel	
Plan de travail/Budget annuel	Achevé
Rapport d'étape type (destiné aux bailleurs de fonds)	Achevé
Autres	
Modalités de transfert des ressources	En cours
Programmation conjointe	En cours

Annexe II

Budget global de formation : prévisions pour 2004-2005

<i>Activité de formation</i>	<i>Total 2004-2005</i>	<i>Description</i>
1. Formation au niveau mondial et au siège		
1.1 Crédits alloués aux divisions et formation technique aux outils informatiques au niveau mondial	680 000	Formation collective et individuelle du personnel des divisions du siège (New York, Genève, Copenhague).
1.2 Formation du personnel du siège de New York aux techniques informatiques	200 000	Formation continue du personnel du siège de New York aux applications standard UNICEF.
1.3 Congé d'études/formation en externe	300 000	Congé d'études pour suivre une formation en externe (personnel de l'ensemble des lieux d'affectation).
1.4 Formation linguistique en externe	150 000	Stage d'immersion linguistique pour le personnel soumis à la rotation ou faisant l'objet d'une mutation. – Apprentissage à distance de l'anglais. Élargissement proposé du programme pour inclure l'espagnol et le français.
1.5 Formation interorganisations	100 000	Appui aux activités menées dans le cadre du bilan commun de pays/UNDAF et du système de coordonnateur résident, y compris financement des dépenses afférentes à l'évaluation par l'UNICEF des candidats au poste de coordonnateur résident.
1.6 Situations d'urgence	150 000	Formation axée sur les situations d'urgence. Pour 2002-2003, le financement de ces activités est assuré par le DFID jusqu'à la fin de 2003. Ces activités devront continuer d'être financées en 2004-2005.
1.7 Élaboration et production de matériel didactique et formation de formateurs	180 000	Conception, mise au point, production et distribution de nouveaux matériels de formation sur CD (cours d'initiation et d'orientation, orientation stratégique et planification des programmes, situations d'urgence). Formation de formateurs au niveau mondial.
1.8 Traduction de matériel de formation	120 000	Traduction en français et en espagnol des nouveaux manuels de formation sur l'orientation stratégique et la planification des programmes, l'orientation et l'initiation, et les situations d'urgence.
1.9 Ateliers sur l'encadrement et la gestion	560 000	Ateliers sur la gestion et l'encadrement organisés au niveau mondial (administrateurs de programme, responsables opérationnels, femmes-cadres, hauts responsables, administrateurs auxiliaires et programme pour les jeunes cadres).
1.10 Perfectionnement du personnel du siège de New York et orientation de ce personnel	100 000	Perfectionnement du personnel du siège de New York et cours d'initiation et d'orientation pour les nouvelles recrues.
1.11 Apprentissage en ligne, apprentissage à distance et autres méthodes novatrices	200 000	Conception et mise en place de modalités de perfectionnement en ligne pour l'ensemble du personnel et développement des programmes de formation de base en modules d'apprentissage à distance et d'apprentissage en ligne, de façon à faciliter l'accès du personnel à ces formations et de renforcer leur efficacité.

<i>Activité de formation</i>	<i>Total 2004-2005</i>	<i>Description</i>
1.12 Volets formation du plan de transformation des ressources humaines	100 000	En 2004-2005 on mettra l'accent sur les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Programmes d'accueil à l'échelle de la région pour les nouveaux représentants recrutés en externe (environ cinq représentants par an); – Programme de tutorat et de conseils et mise au point d'un système de suivi des résultats; – Promotion/développement des volets formation du programme d'organisation des carrières.
Total partiel : formation au niveau mondial et au siège	2 840 000	
2. Formation aux niveaux régional et national		
2.1 Bureaux régionaux	2 920 000	Crédits alloués au niveau régional pour l'organisation de cinq ateliers en moyenne par an et par région.
2.2 Bureaux de pays	1 240 000	Crédits alloués au niveau national pour la formation collective et individuelle du personnel des bureaux de pays.
Total partiel : niveaux régional et national	4 160 000	
Total général	7 000 000	

Annexe III

**Principales activités dans le domaine informatique menées
à bien en 2002-2003 et prévues pour 2004-2005 et 2006 et au-delà**

<i>Activités</i>	<i>Menées à bien en 2002-2003</i>	<i>Budgétisées en 2004-2005</i>	<i>2006 et au-delà</i>
Système de gestion des programmes (ProMS)	Amélioration du système dans tous les bureaux extérieurs	Maintenance et amélioration permanentes	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire.
	Mise en place des modules Personnel et États de paie dans tous les bureaux extérieurs	Ajout de fonctionnalités et harmonisation des nouveaux éléments du SFL	
	Actualisation de toutes les bases de données	Modification des interfaces pour maintenir la comptabilité avec les nouveaux éléments	
	Intégration des systèmes		
Système financier et logistique (SFL)	Passage à la version la plus récente : 4.7	Incorporation de fonctionnalités supplémentaires :	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire.
	Maintenance permanente	– Module de gestion des contributions	
	Améliorations techniques réduites au minimum	– Gestion des entrepôts et des stocks de la Division de la communication	
	Incorporation de la fonction Trésorerie dans le SFL	– Modernisation de la fonctionnalité Contrôle budgétaire	
		– Gestion centralisée des contrôles bancaires	
		– Organisation pilote des tâches pour la Division des approvisionnements	
	Renforcement de la plate-forme « Publication des rapports » (avec Cognos)	Amélioration des rapports analytiques de gestion et des services de publication de rapports sur le Web (Cognos)	
Système d'information sur le développement (DevInfo)	Évaluation institutionnelle/technique	Fourniture d'un outil pour l'amélioration du suivi et de l'évaluation	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire.
	Adoption de DevInfo, outil institutionnel élaboré sur la base de Child Info, par tous les bureaux extérieurs de l'UNICEF et les équipes de pays de l'ONU	Lancement, mise en place et appui dans tous les lieux d'affectation UNICEF	
		Mesures visant à favoriser la collaboration interinstitutions	

<i>Activités</i>	<i>Menées à bien en 2002-2003</i>	<i>Budgétisées en 2004-2005</i>	<i>2006 et au-delà</i>
Archivage des applications	Recherche sur les règles appliquées par les entreprises Acquisition de l'infrastructure pour commencer la mise en place	Achèvement de la mise en place Maintenance permanente	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire.
Système intégré de gestion/ressources humaines (SIG/RH)	Mise en place du SIG pour les états de paie Passage du SIG au SAP-RH en cours	Mise en place du SAP-RH	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire.
SAP-RH	Mise au point d'une fonctionnalité d'appui à RH et aux états de paie par villes-sièges et le personnel international	Mise en place de la fonction RH et états de paie Maintenance permanente	
Internet et intranet (et extranet)	Mise en place des intranets des bureaux régionaux et des bureaux de pays Améliorations fonctionnelles visant à une meilleure gestion des projets Poursuite de l'appui aux extranets pour les comités nationaux	Passage à la version Domino actuelle Poursuite de l'amélioration des intranets Mise en place de marques de saisie pour les bases de données	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire
Appui aux clients et utilisateurs finals	Appui du centre de services mondiaux par les procédures et outils de gestion des entreprises	Affinement/consolidation des centres de services unifiés Consolidation des principes, de la formation et des responsabilités ITIL (maîtrise de la qualité de service aux utilisateurs) dans l'ensemble des opérations mondiales	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire
Connectivité du réseau mondial	Mise en place du réseau mondial IP de l'UNICEF : 77 % des lieux d'affectation connectés Mise en place de la gestion des bandes passantes sur les liaisons réseau Mise en place du Voice over Internet Protocol (voIP) dans 40 % des bureaux	Maintien de la connectivité du réseau mondial compte tenu des progrès technologiques Mise en place des dispositifs de secours pour la connectivité des bureaux extérieurs Connexion de l'ensemble des pays au réseau mondial IP Achèvement de la mise en place de la gestion des bandes passantes	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire

<i>Activités</i>	<i>Menées à bien en 2002-2003</i>	<i>Budgétisées en 2004-2005</i>	<i>2006 et au-delà</i>
Connectivité du réseau mondial	<p>Mise en place du réseau mondial IP de l'UNICEF : 77 % des lieux d'affectation connectés</p> <p>Mise en place de la gestion des bandes passantes sur les liaisons réseau</p> <p>Mise en place du Voice over Internet Protocol (voIP) dans 40 % des bureaux</p> <p>Intégration des télécommunications d'urgence</p>	<p>Maintien de la connectivité du réseau mondial compte tenu des progrès technologiques</p> <p>Mise en place des dispositifs de secours pour la connectivité des bureaux extérieurs</p> <p>Connexion de l'ensemble des pays au réseau mondial IP</p> <p>Achèvement de la mise en place de la gestion des bandes passantes</p> <p>Achèvement de la mise en place de Voice over Internet Protocol</p> <p>Appui continu à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence et à la collaboration interinstitutions</p>	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire
Sécurité informatique et reprise après un sinistre	<p>Création du groupe de la sécurité informatique</p> <p>Approbation finale de la politique en matière de sécurité et sdu code de conduite électronique de l'organisation</p> <p>Renforcement de l'architecture de sécurité au niveau mondial</p>	<p>Mise en place d'un processus de planification élargie pour la continuité des opérations</p> <p>Mise en place d'un cadre mondial pour la sécurité</p> <p>Renforcement de la sécurité des connexions</p>	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire
Infrastructure et gestion d'entreprises	<p>Exécution de la phase II : instauration de la gestion d'entreprise dans tous les bureaux extérieurs pour le contrôle et le fonctionnement des infrastructures</p>	<p>Mise en place élargie de la gestion d'entreprises</p> <p>Investissements portant sur l'actualisation des infrastructures</p>	Conformément aux activités qui seront déterminées lors de l'examen interne des options stratégiques dans le cadre du cycle budgétaire

Annexe IV

Nouveaux investissements en informatique pour 2004-2005

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet	Activités	Investissements					Montant total	
		Ventilation des dépenses						
		Durée (mois)	Personnel (formation et autres dépenses)	Logiciel et matériel	Contrats de services	Frais divers de fonctionnement		
I. Intégration des systèmes d'application								
1.1	Système de gestion des programmes/ intégration des systèmes	Améliorations apportées à l'intégration et à la documentation	24			602,0	20,0	622,0
1.2	Système financier et logistique (SFL)	Module de gestion des contributions et système de contrôle budgétaire et autres mises à niveau visant à améliorer les processus opérationnels faisant appel au FLS	24	351,5	542,0	2 761,5	39,0	3 694,0
1.3	SAP/RH/SIG	Remplacement du SIG/RH	24	1 085,0	1 255,0	3 630,0	30,0	6 000,0
1.3	Publication des rapports	Améliorations apportées à la publication des rapports sur le Web et à l'infrastructure	24	129,0	970,0	1 666,0	85,0	2 850,0
Total			1 565,5	2 767,0	8 659,5	174,0	13 166,0	
II. Reprise après un sinistre								
II.1	Continuité des opérations	Investissements dans une infrastructure plus robuste permettant de faire face à un certain type de dégâts ou à l'impossibilité d'assurer le fonctionnement des installations en raison d'une quelconque catastrophe	24	840,0	910,0	1 210,0	40,0	3 000,0
Total			840,0	910,0	1 210,0	40,0	3 000,0	
III. Infrastructure et connectivité								
III.1	Infrastructure et gestion d'entreprises	Reconfiguration de l'infrastructure des bureaux extérieurs; accroissement de la capacité actuelle du SAN; mise à niveau des plates-formes d'entreprise pour passer aux nouvelles versions Windows; passage nécessaire à Domino R6 (messagerie électronique)	24	811,5	902,5	285,0	5,0	2 004,0

		<i>Investissements</i>						
		<i>Ventilation des dépenses</i>						
<i>Objet</i>	<i>Activités</i>	<i>Durée (mois)</i>	<i>Personnel (formation et autres dépenses de personnel)</i>	<i>Logiciel et matériel</i>	<i>Contrats de services</i>	<i>Frais divers de fonctionnement</i>	Montant total	
III.2	Projet de pare-feu pour les bureaux extérieurs		Mise en place de cloisons pare-feu dans tous les bureaux extérieurs	24	329,9	545,1	325,0	1 200,0
			Total	1 141,5	1 447,5	610,0	5,0	3 204,0
			Total partiel	3 547,0	5 124,5	10 479,5	219,0	19 370,0
À déduire : remboursement effectués par la Division du secteur privé							(484,7)	
Total général							18 885,3	

Note : Tous les projets ont une durée de 24 mois. Une fois qu'ils sont achevés, les frais de maintenance à prévoir pour les différents projets seront intégrés au budget renouvelable de la Division de l'informatique. Le projet portant sur la continuité des opérations aura un prolongement, qui devra être soumis pour approbation lors du prochain exercice biennal.